

APOGÉE

Jean-Louis Bodinier
Jean Breteau
Nicolas de La Casinière

Le Quai de la Fosse



LE QUAI DE LA FOSSE

DE LA FOSSE

4
~~21~~

2001-3339

JQ

DL-22 05 1998 21750

© Éditions Apogée 1997
ISBN 2-909275-99-X

Jean-Louis Bodinier
Jean Breteau
Nicolas de La Casinière

LE QUAI
DE LA FOSSE

Éditions Apogée



Par petites touches de couleur Thérèse Ott fait ressortir le vide relatif du port marchand en 1941.



QUAI DE LA FOSSE :

OMBRES ET LUMIÈRES

En 1853, privé de toute fonction par Napoléon III, Michelet vient à Nantes pour tenter d'améliorer la santé de sa femme et compléter ses recherches concernant l'année 1793, en archives et auprès des derniers témoins vivants. Il réside dans le quartier de la Haute Forêt et il écrit à cette occasion : « A deux pas de ce grand port que rien ne fait soupçonner, on se croirait dans un désert, dans les landes de la Bretagne ou les clairières de la Vendée » (*L'Oiseau*). Si l'on ajoute que le quai de la Fosse n'est qu'une partie de ce port insoupçonné, que le quartier chaud s'y dissimule, on assiste à un escamotage à la Houdini de tous les thèmes dont nous voulons tant parler !

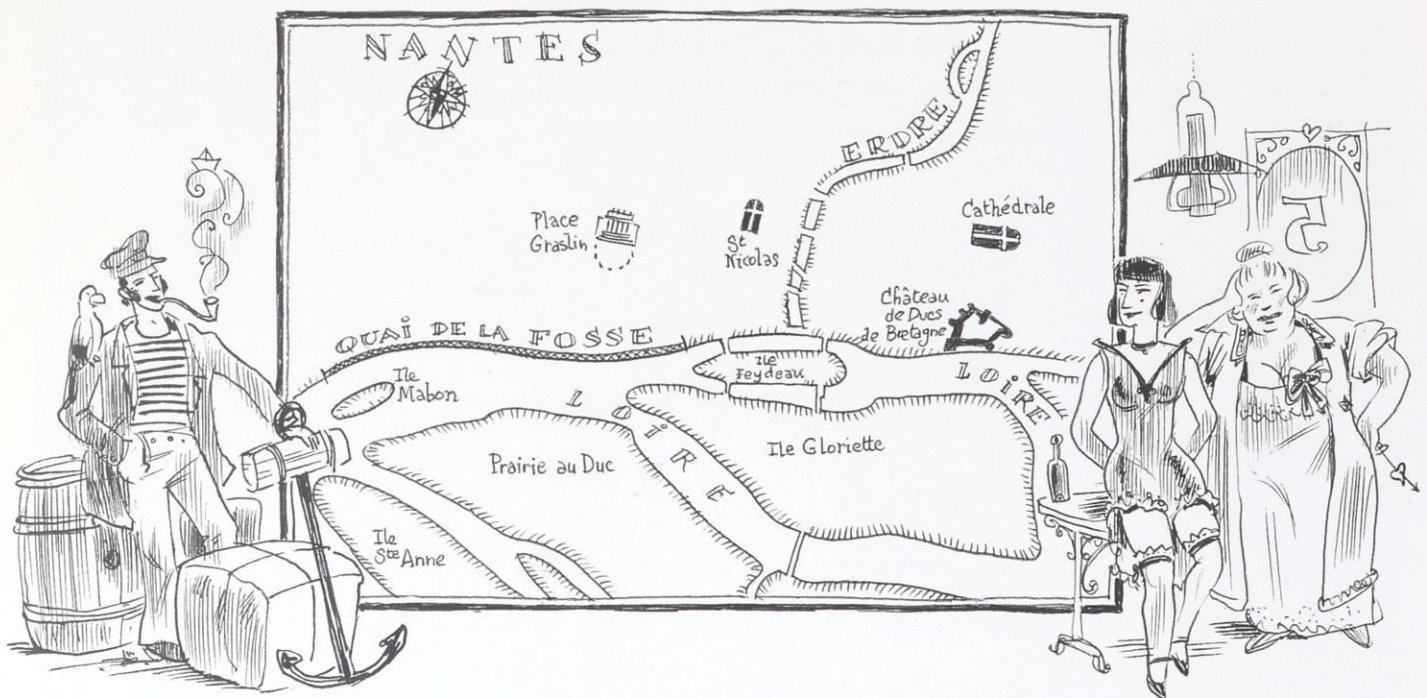
Pour se convaincre à nouveau de leur importance, histoire et mémoire mêlées, il faut plonger dans les textes littéraires et, plus encore ici, dans les gravures, dessins et peintures ; à celui qui l'interroge du regard, chaque navire à quai raconte une histoire, de mer et d'hommes, de réussites et d'échecs, de peines et de bonheurs.

Saisies par l'œil du peintre ou la plume de l'écrivain, ces histoires se retrouvent aussi dans les souvenirs oraux, enregistrés en 1974, de quelques cap-horniers du début du siècle : quand leur mémoire tire des bords vers la Fosse — telle qu'ils



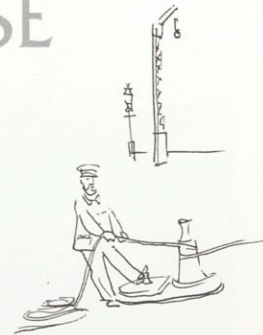
la connurent — telle aussi qu'en mer ils la mythifièrent, femmes de nuit et alcools de fête sont au rendez-vous ! Plus sages mais tout aussi intéressantes, d'autres sources nous parlent de toutes les activités portuaires ; photos et cartes postales s'animent alors : les steamers et les clippers chargent et déchargent fûts et ballots, les roquios se glissent au milieu du fleuve, le train de Bretagne entre en gare, la nacelle du transbordeur franchit le fleuve...

Les lieux mêmes de cette rive droite de la Loire dans leurs états successifs, tels que nous les livrent tous les documents, des archives duciales à la presse de l'entre-deux-guerres, portent l'empreinte et un peu de l'âme des populations riveraines. A chaque aménagement correspondent une vocation nouvelle et des horizons différents. Aux rives marécageuses du confluent de la Loire et de la Chézine, ont succédé des chantiers navals de plein air, puis un faubourg au quai continu et aux immeubles alignés. A l'ère industrielle le passage du chemin de fer défigure « une des plus belles promenades d'Europe ». C'est aussi l'époque où on réglemente l'implantation du quartier chaud ; si, au départ, les textes ne nous le livrent que voilé d'épithètes et nimbé d'euphémismes, la mode réaliste — poético-réaliste des années 1920 et 30 — l'exalte au point que dans ses souvenirs, Camille Bryen parle d'« un quartier réservé presque plus grand que la ville ». Hyperbole surréaliste certes, mais qui témoigne bien du parfum de scandale, de la mauvaise réputation durablement attachés au quai. Alors, toute « l'histoire ténébreuse des mystères de Nantes qui naissent un soir de brume le long des quais ouatés de silence » (*Police-Magazine*, 1937) surgit et permet de mieux comprendre, peut-être, que Nantes soit, après Paris, la ville de France la plus chantée.



LE TRIOMPHE DE LA MARCHANDISE

Au détour des archives : La Fosse



Le texte du duc de Bretagne Jean V accorde, le 9 février 1442, une exemption d'impôts, une « franchise de fouages » à « Pierre de Cornilz, Jehanne Goaiseau, sa femme et compaigne, leur héritier principal procréé de leur chair ». Le texte en serait perdu pour nous si un scribe scrupuleux, Rocher, (sans doute du Rochier, secrétaire du duc) n'en avait dressé, le 3 septembre 1444, un vidimus, c'est à dire une attestation conforme à l'original. Grâce à lui, nous apprenons, incidemment, que les deux logis du couple qui échappent à l'impôt sont sis l'un à Couëron et l'autre, où ils demeuraient alors, à « la Fosse de Nantes ». Plaisir d'historien de trouver mentionné ainsi ce faubourg, accru par la simplicité... princière et juridique avec laquelle le duc justifie sa décision prise à « la requeste et contemplacion de reverend père en Dieu, notre très cher et bien aimé cousin, compère et féal conseiller l'evesque de Nantes notre chancelier ». Cette intervention épiscopale en faveur d'un « serviteur » nous rappelle opportunément que la Fosse et son « fors-bourg » relèvent de la juridiction de l'évêque et lui devaient redevances.

Ainsi d'autres textes nous apprennent qu'« une maison, sise sur le cail de la Fosse et qui fut autrefois au feu sieur Landais, devait une lamproie à l'évêque — à l'Ascension trois moutons gras devaient être portés au palais épiscopal par les trois bouchers que ledit seigneur évêque avait le droit d'établir à la Fosse pour le soulagement de ses vassaux ». Ce sont là taxes qui tiennent plus du symbole et de la gastronomie que de la « tyrannie féodale » ! Cependant, plus sérieusement et jusqu'en 1789, l'évêque de Nantes continue de percevoir des impôts seigneuriaux, cette fois non négligeables : lods et ventes, retrait féodal...

Quand, au 16^e siècle, le roi François II dote la ville d'une mairie indépendante, cette dernière, peu soucieuse d'entrer en conflit avec le seigneur-évêque, respecte scrupuleusement ses prérogatives. Au 18^e siècle, cependant, le très autoritaire maire Mellier, toujours désireux d'accroître le pouvoir municipal et inquiet de voir l'évêque s'ingérer dans ses projets urbanistiques, le dénonce en ces termes à l'intendant de Bretagne, Feydeau de Brou : « On m'a encore dit que M. l'Evêque avait des prétentions sur cette avance (alignement d'im-

Entre butte Sainte-Anne et vol de mouettes, le peintre Stéphane convoque bateaux de pêche, bateau lavoir, roquios, cargos et trois-mâts dans cette reconstitution du port de Nantes, sous le regard du transbordeur.



meubles)... J'avoue, Monsieur, que je ne comprends pas comment M. l'Evêque croit être en droit d'accorder semblable permission, je sais (sic) que le terrain relève de sa juridiction mais ce n'est pas un titre pour empêcher d'embellir la fosse et les quais d'une rivière aussi navigable que la Loire » (13 mai 1724).

Il est vrai que l'enjeu est de taille : en quelques décennies, tout le quartier de la Fosse s'est transformé et accueille un bon quart de la population de la ville. Le but de Mellier, représentant en l'occurrence le grand négoce et les pouvoirs municipaux et royaux, est de doter la ville d'une façade monumentale qui rend nécessaire les alignements d'immeubles. Dès le 17^e siècle, le quai lui-même mérite tous les éloges qu'en une célèbre évocation lui décerne Dubuisson-Aubenay dans son *Itinéraire de Bretagne* de 1636 : « Le fauxbourg de la Fosse est habité de toutes sortes de gens et maïsme d'estrangers Portugais et Flamans. C'est là où sont tous les navigateurs et gens d'eau... Et le long de ce fauxbourg sont à l'anchre les vaisseaux de cent et deux cents tonneaux qui montent de la mer jusque là dans la rivière et sont iceux vaisseaux le long du quay depuis le bout d'iceluy, joignant la porte Saint-Nicolas qui est de la ville... Toute ceste longueur... est d'un quart de lieue... Et marchant en droiture le long de la rivière, il y a un quay continu, bien pavé et bien revestu contre la rive, de pierre de taille, avec degrés, descentes et abreuvoirs pour aller à l'eau. »

L'exigence édilitaire de façades monumentales, d'alignement des maisons et l'aménagement « des quais, calles, aqueducs, maisons et magasins » passe outre les réticences, protestations, doléances et autres empiétements des constructeurs de navires, des petits rentiers et bourgeois entêtés. Les arrêtés du Conseil d'État (7 mars 1724, 29 mai et 9 décembre 1725) justifient toutes les mesures prises, fort bien racontées et analysées en détail par François Bodet dans *The suburb of la Fosse*, son travail de fin d'études d'architecte. La notion d'« utilité au public, de la navigation, du commerce et de la ville de Nantes » l'a emporté.

Table des matières

QUAI DE LA FOSSE : OMBRES ET LUMIÈRES.....	5
LE TRIOMPHE DE LA MARCHANDISE.....	7
Au détour des Archives : la Fosse	7
Où sont nos navires ?.....	10
Le quai ne manque pas d'aplomb.....	11
Les débardeurs ont des tonnes sur les épaules	12
La machine à mâter	14
UNE SCÈNE AUX SPECTACLES PERMANENTS	15
Les sillages croisés des agités du quai	15
Du bruit à la fureur	19
Ça baigne à bord	22
La promenade de l'opulence en marche	24
Le théâtre de basse Fosse	25
LES FANTÔMES DU QUA I.....	27
Le paradis perdu de Mabon	27
La gare du train de Bretagne	29
Le transbordeur, quinquagénaire assassiné	31
MISE À L'ÉCART	33
L'enfermoir du Sanitat	33
Débauchées en pénitence.....	34
Le quartier louche garde ses voyous à l'œil	35
Jusqu'à plus soif et... au delà !	36
LE TEMPS DES MAISONS	39
La fosse aux plaisirs	39
Vers le quartier réservé.....	44
Une tolérance révocable à tout moment	45
Du haut de gamme au bas étage.....	46
Lanternes rouges, gros numéros, enseignes	47

<p> PORTRAIT DE FAMILLE : LES FILLES, LA MATRONE ET LES AUTRES51 Les filles51 La vie quotidienne dans les maisons57 Matrones et sous-maîtresses60 L'homme à tout faire62 MARINS, BIFFINS ET LES AUTRES63 Les clients sentent la poudre et le sel63 Le fantôme du couvent à matelos négriers66 Yankees, popovs et rosbifs67 L'occupant s'en occupe70 La passe au faciès72 CRIMES, DÉLITS, PLAINTES ET RUMEURS73 La mauvaise réputation73 Petite chronique du quartier chaud75 Les « mystères de Nantes »80 SAUVETAGE DE MARINS EN PÉRIL81 Les hôtessees veillent sur les marins et leur pécule81 La maison du marin81 COMBATS POUR L'ABOLITION85 LE RENDEMENT AU BOUCHON DES BARS DE NUIT89 POUR LES CURIEUX, QUELQUES PISTES91 </p>

